VILLE DE POLIGNY

PERMIS DE STATIONNER

Demande suivie par : GREGORY COUZON ARNAUD GERBAUD

Cette permission de voirie est à envoyer **au moins 7 jours** avant la date de début des travaux ou du déménagement à :
Police Municipale - Pôle administratif - 4 rue du Champ de Foire - 39800 POLIGNY
police-municipale@ville-poligny.fr

Date de la demande :

DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Téléphone : Mail :

LIEU DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Nature de la demande (travaux, déménagement...) :

Date : Durée :

Lieu :

Nombre de places souhaitées :

Immatriculation des véhicules :

Signature du requérant :

Remarques particulières :

Signature Mairie :

Permission accordée le

Prévoir des panneaux d'interdiction de stationnement à retirer aux Ateliers Municipaux - 15 bis avenue Gagneur du lundi au vendredi de 7h30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 maxi